



REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2008**

L'an deux mil huit, le vingt-cinq juin à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Maison Intercommunale Rance Frémur, sous la présidence de Monsieur Raymond ARMANGE, Président.

**PRESENTS** : Raymond ARMANGE, Régis CHAMPAGNE, Pierre DANIGO, Jacques DAUDRUY, Sandrine DOLE, Serge FERMINE, Bruno FONTAINE, Jean-Paul GAINCHE, Jean-Claude HAVARD, Jean-Yves LACROIX, Pierre LAFERTE, Annie-France LEBUF, Rémi LEMEUR, Dominique LESAICHERRE, Brigitte LESEIGNOUX, Philippe MARTINEAU, Edith MICHEL, Claude ROBION, Serge SIMON.

**POUVOIRS** : Jean-Paul LEROY par Philippe MARTINEAU  
Sandrine GODIN par Serge FERMINE  
Yvon PRESSE par Régis CHAMPAGNE  
Claude CAMPION par Jean-Claude HAVARD

**ABSENT EXCUSE** : Yves COUSIN

**SECRETAIRE** : Sandrine DOLE

-----  
**ORDRE DU JOUR :**

1. *Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 21 mai*
2. *Compte-rendu des commissions « culture et communication » des 28 mai et 11 juin : mise à jour des sites Internet*
3. *Compte-rendu de la commission « Environnement » du 13 juin : dossier de consultation des bureaux d'études pour les contrôles des assainissements non collectifs ; règlement du service*
4. *Compte-rendu de la commission « Loisirs et sports » du 19 juin : emploi du responsable voile du centre nautique*
5. *Centre de loisirs : création d'un poste d'adjoint d'animation*
6. *Syndicat mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais : désignation d'un représentant*
7. *Questions diverses*

-----  
**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2008**

Le Président demande aux conseillers communautaires si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la dernière réunion. Le Conseil approuve à l'unanimité le document.

**2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS « CULTURE ET COMMUNICATION » DES 28 MAI ET 11 JUIN**

Pierre DANIGO, vice-président en charge de la culture et de la communication, fait part de la proposition de la commission concernant la mise à jour des sites Internet de la communauté de communes et des communes. Afin d'avoir des sites plus réactifs, elle propose que chaque collectivité

réalise elle-même les mise à jour, après une formation d'une demi-journée. Au préalable, il est nécessaire d'actualiser les sites.

Une réunion est prévue prochainement avec le prestataire des sites Internet, l'entreprise BLEU B, afin de déterminer la procédure et le coût de l'actualisation.

### **3. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT » DU 13 JUIN**

Annie-France LE BUF, vice-présidente en charge de l'environnement, retrace le travail de la commission sur l'élaboration du dossier de consultation pour les bureaux d'études en vue des contrôles des assainissements non collectifs.

L'appel d'offres sera lancé fin août 2008, pour débiter les prestations en janvier 2009. Le bureaux d'études retenu devra faire un état des lieux des installations existantes, réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution. Il pourra également donner son avis sur les certificats d'urbanisme et lors des ventes.

Des aides financières peuvent être allouées par le Conseil Général et l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour le diagnostic. Un dossier de demande de subvention leur sera adressé.

Une réunion publique sera faite dans chaque commune avant le démarrage des contrôles.

### **4. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « LOISIRS ET SPORTS » DU 19 JUIN**

Régis CHAMPAGNE, vice-président en charge du loisirs et des sports, dresse la liste des investissements retenus par la commission concernant le centre nautique :

- gilets = 250 €
- 3 chariots + 2 râteliers de stockage = 1 614,60 €
- 2 kayak de mer = 3 977,15 €
- 10 pagaies = 675 €
- 1 armoire de stockage d'essence = 1 413,53 €
- voiles pour la goélette = 2 228,75 €
- voiles pour les catamarans = 990 €

soit un montant total de 11 149,03 €TTC (budget primitif = 20 000 €).

Il rappelle ensuite qu'un appel à candidature a été lancé pour le recrutement du responsable des activités voile. Deux personnes ont postulé pour cet emploi. Philippe GUERET est retenu pour ce poste. Un contrat de travail sera établi à compter du 17 juillet 2008 pour une durée d'un an.

### **5. CENTRE DE LOISIRS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION**

Lors de la réunion du 21 mai 2008, le Conseil Communautaire a décidé de titulariser Isabelle TREPIER à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 en tant que directrice à temps complet du centre de loisirs.

Elle est titulaire d'un poste d'adjoint territorial d'animation 1<sup>ère</sup> classe à la mairie de Neuillé-le-Lierre. Cette collectivité lui a accordée une disponibilité de droit depuis août 2006. Isabelle TREPIER doit donc être nommée par mutation et conserver les mêmes grade, échelon et ancienneté d'échelon.

Le conseil communautaire décide de créer au 1<sup>er</sup> septembre 2008 un poste à temps complet d'adjoint territorial d'animation 1<sup>ère</sup> classe, et de nommer par mutation Isabelle TREPIER au grade d'adjoint territorial d'animation 1<sup>ère</sup> classe.

Afin qu'elle conserve sa rémunération actuelle, le conseil communautaire décide de lui attribuer un régime indemnitaire : Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT).

Jean-Paul GAINCHE, vice-président en charge de l'action sociale, fait un point sur les inscriptions actuelles au centre de loisirs en juillet :

- centre de loisirs : moyenne journalière de 78 enfants la première semaine, 64 la deuxième, 52 la troisième et 51 la dernière semaine
- camp poney (6-8 ans) : 36 enfants
- camp en Touraine (8-12 ans) : 26 enfants
- camp dans les Hautes-Pyrénées (12-16 ans) : 15 jeunes

Seul le dernier camp n'est pas complet. Un déficit est donc à prévoir pour ce séjour.

## **6. SYNDICAT MIXTE DE PORTAGE DU SAGE RANCE FRÉMUR BAIE DE BEAUSSAIS : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Le Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais a été créé par arrêté préfectoral du 16 juin 2008. Il sera administré par un comité syndical organisé en quatre collèges dont celui des EPCI comprenant les douze communauté de communes et syndicat de bassin adhérents qui doivent désigner son représentant au comité syndical.

Le conseil communautaire désigne Jean-Paul LEROY, représentant de la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

### **Budget principal : décision modificative n°1**

Une enveloppe budgétaire de 63 000 € a été votée dans le cadre du budget primitif de la communauté de communes. Lors de la réunion du 21 mai 2008, le conseil communautaire a attribué les subventions aux différents organismes et associations pour un montant total de 63 298,36 €. Le budget doit être ajusté en conséquence.

Le conseil communautaire décide de modifier le budget de la manière suivante :

- o compte 6574 Subventions de fonctionnement ..... + 1 500 €
- o compte 022 Dépenses imprévues ..... - 1 500 €

### **Pays Touristique de Dinan**

Lors du conseil d'administration du Pays Touristique de Dinan, le 23 juin, ont été présentés les projets de l'association pour 2009-2011 :

- développement des boucles vélo
- valorisation des voies d'eau
- animation autour du développement durable.

### **Parc d'activités de la Grignardais**

Philippe MARTINEAU, vice-président en charge du développement économique, fait part de la demande d'une entreprise pour l'acquisition d'un terrain d'environ 15 000 m<sup>2</sup>. Elle devrait donner sa décision pour la mi-juillet.

Trois autres entreprises sont intéressées pour acheter des terrains de 2 500 à 3 000 m<sup>2</sup>. Il est donc nécessaire de prendre contact rapidement avec les propriétaires des terrains pour l'extension de la zone.